

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**  
-----

**CABINET DU PRESIDENT**

-----  
**9<sup>ème</sup> LEGISLATURE**  
-----

**ANNEE LEGISLATIVE 2017**

-----  
**1<sup>ÈRE</sup> SESSION ORDINAIRE**  
-----

**Avril 2017**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

-----  
**NATIONAL ASSEMBLY**  
-----

**SPEAKER'S OFFICE**

-----  
**9<sup>TH</sup> LEGISLATURE**  
-----

**2017 LEGISLATIVE YEAR**

-----  
**1<sup>ST</sup> ORDINARY SESSION**  
-----

**April 2017**

**DISCOURS DE CLOTURE DU TRES HONORABLE  
CAVAYE YEGUIE DJIBRIL,  
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE.**

Yaoundé, le 11 Avril 2017

- **Monsieur le Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Premier Ministre Chef du  
Gouvernement ;**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour  
Suprême ;**
- **Monsieur le Procureur Général près ladite  
Cour ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du  
Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs des  
Missions Diplomatiques ;**
- **Honorables députés et chers collègues ;**
- **Chers invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Voici que les rideaux se referment sur nos délibérations pour le compte de la première session ordinaire de l'année législative 2017 de notre Chambre. Deux principaux points ont été à l'ordre du jour à savoir :

- l'élection du Bureau de l'Assemblée Nationale ;
- et le travail parlementaire proprement dit.

S'agissant du premier point, je voudrais du haut de cette tribune, adresser mes sincères félicitations à tous les collègues élus membres du Bureau de l'Assemblée Nationale. Je réitère ma gratitude personnelle aux dirigeants de mon

parti, lesquels m'ont accordé la nécessaire investiture à l'occasion de cette élection. Ma gratitude va également vers vous, chers collègues, pour la confiance que vous continuez de placer en moi, en me réélisant une fois encore au prestigieux poste de Président de l'Assemblée Nationale de notre pays le Cameroun.

Le deuxième point quant à lui, a porté sur le vote des projets de loi soumis à notre examen et sur le contrôle de l'action gouvernementale à travers les séances des questions orales. Au bout du compte, les Honorables Députés, élus de la Nation, ont examiné et adopté six projets

de loi. Dans l'ensemble, les nouvelles lois ont le double mérite de venir d'une part, consolider une coopération déjà excellente entre le Cameroun et certains pays amis, à l'instar de la République Populaire de Chine, de la République de Corée et de la République d'Afrique du Sud, et d'autre part, d'arrimer le Cameroun à la modernité et aux nouvelles évolutions des échanges internationaux.

En effet, initiées et adoptées par les Nations Unies, les conventions portant sur le transport international des marchandises, l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux et sur les contrats de vente

internationale des marchandises sur lesquelles nous venons de légiférer, ces conventions, disais-je, constituent un arsenal de règles harmonisées et unifiées sur le commerce international. Leur objectif est de prendre en compte les intérêts de tous les Etats, surtout de permettre aux pays en développement, de pouvoir accéder à une juste part, dans les échanges commerciaux dans le Monde.

S'agissant du cas particulier du Cameroun, engagé depuis quelque temps dans un processus de redéploiement de son tissu des PME, ces conventions arrivent à point nommé. Elles apportent une protection effective aux

opérateurs de ce secteur, tant elles les mettent désormais à l’abri de la loi du plus fort. Seule devrait dorénavant prévaloir, la stricte application à tous, des règles internationales de portée universelle. C’est dire toute l’importance des ratifications et des adhésions que la Représentation Nationale vient d’autoriser pour la haute attention du Président de la République.

**- Excellences**

**- Mesdames et Messieurs.**

Parallèlement à nos délibérations, la session qui s’achève a connu un ensemble d’autres

activités. Il me plaît de citer particulièrement et entre autres, la descente que votre humble serviteur à effectuer sur le terrain dans la Région du Sud. C'était dans le cadre de la quatrième édition de la caravane de promotion et de valorisation des métiers agro-pastoraux auprès des jeunes. Initiée par le Réseau des Parlementaires « Espérance Jeunesse », l'évènement a été très couru, mobilisant membres du gouvernement, parlementaires, autorités locales, élites du Sud et plus de 3.500 jeunes issus de tous les départements de cette Région.



Permettez-moi de redire ici ma profonde gratitude aux autorités de la Région du Sud en tête desquelles, Monsieur le Gouverneur, pour la chaleur de l'accueil, et à tous les autres acteurs qui ont œuvré pour le succès dudit événement.

Sur un tout autre plan, et comme à l'accoutumée, l'Assemblée Nationale a continué de marquer sa présence sur la scène internationale. C'est ainsi, qu'en sa qualité de Présidente du Réseau des Femmes Parlementaires de la Francophonie, et à la tête d'une délégation de ses consœurs camerounaises, notre collègue, l'Honorable

EPOUBE Lydienne, a présidé, tour à tour à Québec au Canada, les travaux de la Réunion Intersessionnelle du Réseau et à New-York, aux Etats Unis, les assises de la Commission des Nations Unies pour la Condition Féminine. La réflexion au cours des deux rencontres a porté principalement, sur la situation des femmes migrantes et réfugiées.

Composée en outre des Honorables Brigitte MEBANDE et Solange KWARMBBA, la délégation de nos femmes parlementaires était porteuse de deux documentaires vidéo sur les conditions de vie des réfugiés centrafricains et nigériens, installés respectivement dans les Régions de

l'Est et de l'Extrême-Nord du Cameroun. De l'avis même de nos plénipotentiaires, la projection des deux documentaires a suscité un grand intérêt de la part des participants. Je voudrais à votre nom à tous, adresser nos vives et sincères félicitations à la délégation pour cette inédite et heureuse initiative. Désormais ambassadrices de la cause des réfugiées et des personnes déplacées sur le territoire national, je voudrais les encourager à aller de l'avant. Comment ne pas le relever et le souligner avec force, leur action s'inscrit en droite ligne de l'appel du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Paul Biya**, à la tribune des Nations Unies, à l'occasion du Sommet Spécial sur les

Réfugiés, en septembre 2016 et je cite : « *C'est le lieu pour moi de lancer un appel pour un soutien accru de la communauté internationale aux pays, qui comme le Cameroun, ont accueilli des centaines de milliers de réfugiés sur leur territoire. J'appelle également l'attention des hautes personnalités présentes sur la situation des zones de mon pays ravagées par le terrorisme. Leur reconstruction nécessitera la mise en œuvre de moyens considérables. La réinstallation des populations concernées est à ce prix* ». Fin de citation.

- **Excellences ;**
- **Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Au moment où nous clôturons nos travaux, je voudrais me féliciter des signes d'apaisement que nous observons dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Personnellement, je crois aux vertus du Dialogue. Une fois de plus, j'encourage les uns et les autres à user de ce dialogue, quels que soient les sujets à débattre. Impossible n'est pas camerounais. Je demeure convaincu que des solutions consensuelles et définitives seront trouvées.

Je me réjouis également des mesures prises par le Chef de l'Etat, pour améliorer les conditions de travail des personnels de la santé, et celles prises en faveur des jeunes enseignants qui récemment revendiquaient leurs arriérés de paiement. Je suis conscient des difficultés que traverse notre pays. Mais je voudrais rappeler au gouvernement la pensée d'Emile de Girardin, homme politique français, **que gouverner c'est prévoir. Je pourrais ajouter, prévoir ET SAVOIR ANTICIPER.**

Evitons donc d'installer le Cameroun dans un cycle de revendications, pour des causes qui peuvent être circonscrites en amont.

Sur ce, je déclare clos, les travaux de la première session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2017.

- **Vive l'Assemblée Nationale**
- **Vive le Cameroun et son illustre Chef,  
Son Excellence Monsieur Paul BIYA,  
Président de la République, Chef de  
l'Etat, Chef des Armées.**

**Je vous remercie.**